

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CESSION DE 2 VÉHICULES AU GARAGE
VIOSSANGE

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

DGA Ressources et Relations aux
administrés - Vie institutionnelle
relations administrés - Secrétariat des
assemblées
Numéro : 2022-D-311

LE PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

Vu les articles L 5216-4 et L 2123-18 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°156 du conseil communautaire du 2 avril 2015, portant adhésion à AgoraStore,

Vu, la délibération n°246 du conseil communautaire du 9 décembre 2021 portant délégation d'attribution du conseil au président,

Vu, l'arrêté n°99 du 23 mars 2022 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DEZIER en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

Vu, le contrat cadre de prestation de services conclu entre AgoraStore SAS et GrandAngoulême en date du 8 juin 2022,

DECIDE

Article 1^{er} – Suite à la mise aux enchères sur le site AgoraStore, est approuvée la vente d'un véhicule dont les caractéristiques sont les suivantes :

Libellé	Prix enchéri TTC	Numéro d'immatricula- tion	Numéro d'inventaire	Date d'achat	Valeur d'achat	Valeur nette comptab- le au 31/12/22
Renault CLio	422 €	EN647MD	BPPAL2008REP RI060	20/09/2007	10 505,49 €	0 €
Citroën Berlingo	84 €	EM466JZ	ASSNT2005REP RI034	31/12/2004	10 266,40 €	0 €

L'entreprise GARAGE VIOSSANGE située, Nailhac, 87230 CHAMPSAC se porte acquéreur de ces véhicules au prix de 506 €.

Article 2 – Les recettes sont inscrites aux :

- budget Principal – article 775 – rubrique 0200 pour le véhicule Renault Clio,
- budget Assainissement – article 775 pour le véhicule Citroën Berlingo.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 14 OCT. 2022

Pour Le Président,
Le Vice-Président,

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le 14 OCT. 2022
Publié ou notifié,
Le 14 OCT. 2022

Gérard DEZIER

